FICHE D'INFORMATION MATERIAUX FEUILLES EN CAOUTCHOUC

Date: 24/01/2013
FIM Feuilles
Version: 3
Annule et remplace: version 2

1. Identification de la Société

COORDONNEES DU FOURNISSEUR	TRELLEBORG INDUSTRIE SAS Z.I. La Combaude Rue de chantemerle 63050 Clermont-Ferrand (France) Tél.: +33 (0)4.73.25.81.81 Fax: +33 (0)4.73.25.89.05
Numéro d'APPEL D'URGENCE	TRELLEBORG : +33 (0)4.73.25.81.81

2. Composition / Informations sur les composants

NATURE DU PRODUIT	Feuilles à base d'élastomères (avec éventuellement renfort textile).
Information sur les substances dangereuses conformément au règlement REACH	Peut éventuellement contenir une substance extrêmement préoccupante mentionnée dans la liste candidate à l'annexe XIV de REACH, à plus de 0,1% en masse. Liste des produits concernés disponible sur demande.

3. Identification des dangers

PRINCIPAUX DANGERS	
INFLAMMABILITE	Inflammable au contact d'une source d'ignition.
INCENDIE	Suivant le type d'élastomère utilisés, peut dégager des gaz dangereux tels que fumées, monoxydes et dioxydes de carbone et de soufre, oxydes d'azote, acide cyanhydrique (NBR), acide chlorhydrique, chlore (CR/CIIR), acide fluorhydrique (FEP/PFA)…

4. Premiers secours

EN CAS D'INCENDIE	*Sauveteurs:* Porter un appareil respiratoire approprié.
D'INHALATION	*Personnel:* Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air. Mettre en Position Latérale de Sécurité et laisser au repos. Si difficultés respiratoires persistantes: - Inhalation d'oxygène (par une personne autorisée). - Demander d'urgence une assistance médicale.
DE CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes minimum). Dans tous les cas, consulter un ophtalmologiste, même en l'absence de lésions apparentes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIES	Poudre polyvalente, mousse, eau.
MOYENS D'EXTINCTION A EVITER	Non applicable.
EQUIPEMENTS DE PROTECTION POUR LES SAUVETEURS	Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

	Le produit ne peut être dispersé dans son état normal.
EN CAS D'INCENDIE	Recueillir les eaux d'extinction, pomper et assurer leur traitement dans une installation agréée. Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans les égouts et le milieu naturel Pour l'élimination des matières ou résidus solides, ramasser mécaniquement et se reporter au § 13

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION	Respecter les conditions d'emploi (se référer à la notice technique).
STOCKAGE	Conserver le produit à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer sur les lieux de stockage.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES	Pas de mesures particulières.

9. Propriétés physiques et chimiques

ETAT PHYSIQUE	Solide.
TEMPERATURE	
INFLAMMATION	A partir de 250°C en présence de source d'ignition.
AUTO-INFLAMMATION	A partir de 400°C.

10. Stabilité et réactivité

STABILITE	Stable dans les conditions de stockage et d'utilisation indiquées en §7.
REACTIONS DANGEREUSES	
CONDITIONS A EVITER	Contact avec des sources d'inflammation.
MATIERES A EVITER	Sans objet
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX	Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse) libère des gaz dangereux tels que fumées, monoxydes et dioxydes de carbone et de soufre, oxydes d'azote, acide chlorhydrique acide cyanhydrique.

11. Informations toxicologiques

Aucun effet néfaste à associer avec l'utilisation normale du produit.

12. Informations écologiques

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT	Ne pas disperser dans le milieu naturel (Voir §13, conditions d'élimination). Produit non biodégradable et sans effet toxicologique.

13. Considérations relatives à l'élimination

ELIMINATION DES RESIDUS	Considéré comme Déchet Industriel Banal ne présentant pas de dangers pour l'Environnement. Elimination par valorisation, incinération ou enfouissement technique.
ELIMINATION DES EMBALLAGES VIDES	Considéré comme Déchet Industriel Banal ne présentant pas de dangers pour l'Environnement. Elimination par valorisation matière ou énergie, incinération.

14. Informations relatives au transport

Non classé comme dangereux pour le transport

15. Informations réglementaires

SYMBOLES ETIQUETAGE PHRASES DE RISQUE ET DE SECURITE	Non soumis à la réglementation (Directives CEE).

16. Autres informations

Cette Fiche d'Information Matériau complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Elle a été rédigée selon les recommandations de l'annexe II du règlement CE-1907/2006 (REACH) concernant les Fiches de Données de Sécurité. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée et ne prétendent pas être exhaustifs. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lors de l'utilisation d'un produit à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il en fait. L'utilisateur n'est pas dispensé de connaître et d'appliquer les textes législatifs, réglementaires et administratifs pour la protection des travailleurs, de la population et de l'environnement, concernant la manutention, le stockage et la mise en œuvre du produit.